

CONVENTION DE PARTENARIAT AFE/ATTF Pour des éclairages plus efficaces

Dans l'édition de Lux 261 (janvier-février) a été annoncée la signature d'une convention de partenariat entre l'AFE et l'ATTF (Association des techniciens supérieurs territoriaux de France). Cette signature a eu lieu le 23 mars dernier, dans le cadre de l'AG de l'AFE.



© ATF

Michel Francony et Dominique Michel signent la convention de partenariat AFE/ATTF. Une annexe à la convention permettra aux adhérents des deux associations de se situer par rapport aux découpages régionaux et de retrouver ainsi leurs correspondants.

« Collaborer ensemble, à la science et à la technique de la lumière, notamment au niveau urbain. » Tel est l'objectif premier de la convention de partenariat, signée entre l'AFE et l'ATTF, que leurs deux présidents nous commentent :

Michel Francony, président de l'AFE. Nous signons ensemble une

convention visant la population des techniciens territoriaux, partie prenante importante dans tout le processus d'un éclairage juste. J'insiste sur le fait que, lorsque nous représentons une association nationale et que l'on dispose de relais territoriaux, signer une convention de cette nature n'a de sens, surtout s'agissant de techniciens territoriaux, que si elle

est mise en œuvre localement dans les territoires.

J'apprécie les initiatives de nos centres régionaux dont certaines ont beaucoup d'originalité. Mais, en tant qu'association nationale, il faut savoir s'inscrire dans ces actions qui ne prennent leur sens que dans leur déploiement sur l'ensemble du terrain. C'est le seul message que je me permettrai d'adresser, en laissant à Dominique Michel le soin d'exprimer ce que sont les attentes des techniciens territoriaux.

Dominique Michel, président de l'ATTF. L'Association des techniciens territoriaux de France réunit 4 000 adhérents et travaille dans des petites, moyennes et grandes collectivités. Elle collabore tant avec des généralistes qu'avec des techniciens spécialisés, notamment ceux de l'éclairage public, pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. On essaye d'appliquer cette mission à partir d'objectifs fixés par les élus et en mettant en place une politique avec les moyens qu'on nous donne. Ces moyens ne sont pas forcément en augmentation, et il faut donc mieux éclairer avec moins de moyens.

Par rapport au partenariat mis en place avec l'AFE, nous souhaitons proposer à nos élus des nouvelles technologies et leur mise en œuvre pour répondre aux besoins. Outre le contexte économique, nous devons tenir compte de la réglementation, dont le Grenelle II qui fixe de nouveaux objectifs pour les collectivités territoriales.

Ce que l'on attend de l'AFE ? C'est une expertise technique, appliquée au contexte local. Je pense qu'on ne peut pas éclairer de la même manière la citadelle de Besançon et la place du Capitole. Ce sont des sites différents, qui s'éclairent différemment. L'expertise de l'AFE doit donc nous servir pour mettre en place ces nouvelles techniques. « Échangeons la lumière, échangeons notre expertise ». C'est bien l'objectif principal de cette

Le quotidien citoyen

Les 4 000 membres que compte l'ATTF participent à l'équipement des villes, en général, ainsi qu'à l'éclairage des bâtiments et à l'éclairage public des voiries, en particulier. « Il s'agit du quotidien citoyen », explique Dominique Michel, président de l'ATTF, en estimant « avoir besoin de technique, d'expertise, de formation et de journées d'étude, surtout en région. Ce qui implique une mise en œuvre locale sur le terrain ». Fort du partenariat établi avec l'AFE, l'ATTF se félicite que son réseau de techniciens dispose ainsi d'un « nouvel outil ». Ils pourront, de ce fait, parfaire leurs compétences professionnelles, source de richesse, et répondre aux attentes des élus et des usagers, à la fois sur le plan technique, sécuritaire, financier et énergétique. Cette démarche engendrera ainsi des éclairages plus efficaces, dans la logique du développement durable.

convention de partenariat, que je me félicite de signer aujourd'hui, surtout pour mettre en place des formations, de la sensibilisation, des journées d'études en région. La force vive de notre association repose sur 20 régions administratives, avec un bureau national coordonnant ces 20 régions au travers de journées techniques, de journées d'expertise, et de visites techniques. Je crois en effet qu'un technicien aime bien toucher le matériel qu'il va mettre en œuvre et comprendre comment ça se passe. Il n'appuiera jamais sur un bouton sans savoir ce qu'il se passe derrière. Vous pouvez donc compter sur lui pour vous poser des questions peut-être dérangeantes parfois, mais c'est ainsi qu'on fait avancer les choses. ■

Engagements réciproques

Au niveau des engagements pris par les deux partenaires suite à la signature de la convention, soulignons notamment :

•côté ATTF :

- proposer aux adhérents des bureaux nationaux et régionaux de l'AFE une participation au sein des groupes de travail de l'ATTF ;
- rechercher les possibilités de décliner des journées d'études avec l'ATTF, en vue de les proposer aux régions, inter-régions ou sur le plan national, sous une forme à définir en fonction des besoins, conformément aux dispositions statutaires de l'ATTF en matière de formation.

•côté AFE :

- apporter son expertise dans le domaine de la lumière, notamment de l'éclairage urbain, lors des réunions, des congrès régionaux ou interrégionaux de l'ATTF ;
- collaborer à des journées d'étude éclairage, organisées par l'ATTF et son organisme interne ;
- rechercher des possibilités de décliner des journées d'étude avec l'ATTF, en vue de les proposer aux régions, inter-régions ou sur le plan national sous une forme à définir en fonction des besoins.